

Législatives. Richard Ferrand veut être l'avocat du territoire

Nous poursuivons notre série d'interviews sur les législatives, avec Richard Ferrand. Le candidat du Parti socialiste entend faire que ce territoire « bénéficie à plein du changement voulu par François Hollande. »

Richard Ferrand assure qu'il sera un député utile, « à l'inverse d'un député d'opposition ou d'un parlementaire marginal qui n'apporteraient rien et ne pèseraient rien ».



des choix stratégiques importants à faire d'ici la fin d'année, mais a déjà fixé quatre priorités, l'éducation, la santé, la justice, et la sécurité. La Défense nationale s'inscrit pleinement dans cette dimension de la sécurité nationale.

Dominique Cap a créé le revenu minimum étudiant

Richard Ferrand en bref

Né à Rodez dans l'Aveyron, Richard Ferrand a 49 ans ; en couple, père de trois enfants. Il dirige le réseau de soins mutualistes de Bretagne depuis 1993. Militant socialiste depuis 1980, conseiller de Kofi Yamgnane entre 1991 et 1993.

Élu conseiller général à Carhaix en 1998, réélu en 2004 ; conseiller municipal à Carhaix de 2001 à 2008. Est devenu conseiller régional en 2010, où il préside le groupe socialiste et est délégué de Jean-Yves Le Drian pour les services publics, ne s'est pas représenté comme conseiller général en 2011.

Ses passions : la lecture, le rugby, et les rencontres en général.

celles et ceux de la 6^e, une allocation d'études et de formation qui permette, à chacun, d'avoir les moyens d'étudier et de se former. C'est une proposition forte du programme de François Hollande, comme l'est celle de créer des postes dans nos établissements scolaires.

Votre seul programme, est donc de donner une majorité à François Hollande ?

Il y a deux dimensions dans ma candidature. La première est de donner une majorité claire, constante et cohérente au changement et au président de la République pour que ses 60 engagements entrent dans la réalité au plus vite. Il n'y aurait rien de pire dans le contexte actuel qu'une cohabitation. On n'a pas élu François Hollande pour que dans un mois, Jean-François Copé soit le Premier ministre. La deuxième dimension est d'être l'avocat de notre territoire et de notre région. C'est tout l'intérêt de faire partie d'un groupe fort, de pouvoir être en ligne directe avec le gouvernement pour faire avancer ce qui nous préoccupe. Je suis sûr d'ailleurs que les liens d'amitié qui m'unissent aux ministres bretons m'aideront efficacement dans l'action que j'entends mener pour la circonscription.

Un exemple ?

Je soutiendrai la création de la Banque publique régionalisée d'investissement pour aider au développement de nos petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. Et je m'engagerai pour la régionalisation des aides européennes agricoles et pour une politique européenne de la pêche et des métiers de la mer plus juste et plus durable.

Propos recueillis par
Jean-Luc Padellec

LÉGISLATIVES

François Hollande promet 61.000 postes dans l'Éducation nationale dans les cinq ans, sans augmenter le nombre de fonctionnaires. N'est-ce pas le militaire, très présent dans la sixième circonscription, qui va trinquer ?

Je ne le crois pas. J'étais avec lui lors de sa visite du sous-marin le Triomphant, et j'ai senti à quel point il mesurait que la responsabilité de général en chef des Armées était pour lui un élément fondamental de son accession à la présidence. Il sait qu'il aura

« Je suis un élu ancré sur son territoire »

Vos adversaires vous taxent de jacobin, de parisien. Que leur répondez-vous ?

C'est une attaque médiocre. J'ai certes vécu 10 ans à Paris, quand j'étais jeune homme, mais depuis 21 ans, je vis, je travaille ici, où j'ai vu naître mes enfants. Je m'inscris à 100 % dans la décentralisation que nous voulons renforcer avec Jean-Yves Le Drian. Par ailleurs, je fais partie d'une majorité qui ratifiera la charte sur les lan-

gues régionales, là où le supporter local et timide de Nicolas Sarkozy défendait un candidat qui considèrerait que cela revenait à ne pas aimer la France, ce qui est proprement scandaleux. Pendant 10 ans, comme président de Musiques et Danses en Finistère, je me suis investi pour la culture bretonne. Et aujourd'hui, Louise Ebel est dans mon comité de soutien. Enfin, plus du tiers des maires de la 6^e affiche publiquement leur soutien à ma candidature.

J'y vois la meilleure preuve que je suis un élu ancré sur son territoire.

Christian Troadec devrait être l'arbitre du second tour. Vu vos relations compliquées, pourquoi appellerait-il à voter pour vous ?

Je ne fais pas de prédiction. Après le premier tour, il y a une tradition de celles et ceux qui se revendiquent de la gauche, c'est le désistement républicain. Je ne vois pas pour quelle raison le

maire de Carhaix ne s'appliquerait pas cette règle que les socialistes se sont toujours appliquée, y compris sur le territoire de Carhaix.

Resterez-vous conseiller régional si vous devenez député ?

J'achèverai le mandat pour lequel j'ai été élu, je le dois à celles et ceux qui m'ont élu avec Jean-Yves Le Drian. Mais je n'en demanderai pas le renouvellement après 2014.

L'UDB à Christian Troadec.

« Il faut choisir son camp ! »

Mona Bras, la porte-parole de l'Union démocratique bretonne (UDB), réagit à l'échange de « bon procédé » entre Christian Troadec et le MoDem.

L'UDB « s'interroge » sur le sens de l'appel du candidat Christian Troadec « à voter, dès le premier tour des législatives, pour le candidat du MoDem sur la circonscription de Concarneau-Quimper », où l'UDB présente une candidate.

« Le MoDem ne fait pas partie de la majorité présidentielle, son pré-

sident a dit et redit son désaccord avec la politique économique du nouveau président de la République que, de son côté, le maire de Carhaix a soutenu... ! »

« Comment peut-on considérer comme un échange de bon procédé, pour le patron d'un parti politique qui se revendique breton avant tout, le fait de soutenir le candidat d'un parti libéral et hexagonal contre une candidature de gauche, écologiste et bretonne ? ».

UN DÉBAT ANNONCÉ LE 4 JUIN

Suite à la proposition de Dominique Cap (divers droite) d'organiser un débat entre les candidats présents au 1^{er} tour des élections législatives, « un lieu et une date ont déjà été réservés », assure le candidat investi par l'UMP. « Il aura lieu le lundi 4 juin, de 18 h 30 à 20 h 30, à l'espace Coatigrah à Châteaulin. Les candidats qui ne se sont pas encore manifestés peuvent le faire auprès de Roger Boisramé (roger.boisrame@neuf.fr). Le débat, animé par des professionnels, sera public et ouvert à tous ».

Le Télégramme à votre disposition

LE GRAN SASSO - Restaurant - Pizzeria (four à bois)
46, rue Graveran (route de Crozon) - CHATEAULIN
Tél. 02.98.86.31.41 - www.le-gran-sasso.com
Ouvert midi et soir du mardi au vendredi, samedi et dimanche en soirée.